

Les communautés d'enseignement supérieur des écoles, depuis l'interdiction d'enseignement en présentiel par l'arrêté du Ministère de la santé du 17 mars 2020 ont dû s'adapter à la situation de crise, et modifier l'organisation des admissions, des examens et des diplômes conformément aux possibilités légales et réglementaires ouvertes par la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 et l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020.

Textes de référence pour mémoire :

* LOI n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

* Ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

* Ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit cadre applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire

DISCIPLINES CHORÉGRAPHIQUES

Danse 1^{er} cycle supérieur (Prépa, L1, L2)

Annulés : évalués par contrôle continu

Danse classique certificat (L3)

Annulé : obtention du certificat sur contrôle continu

Danse contemporaine certificat (L3)

Annulé : obtention du certificat sur contrôle continu

Notation Laban (L3)

Maintenu : **26 et 27 juin 2020**
9h – 19h par visioconférence

Notation Benesh (L3)

Maintenu : **18 et 19 juin 2020**
9h – 19h par visioconférence

Danse 2^e cycle supérieur

Maintenu : **1^{er} et 2 juillet 2020**
par visioconférence

DISCIPLINES MUSICALES

INTERPRÈTES

(disciplines instrumentales, disciplines vocales, musique ancienne, jazz et musiques improvisées)

Disciplines principales (tous niveaux)

Contrôle continu, avec attribution d'une mention

Disciplines complémentaires imposées

Contrôle continu, sans distinction de mention

Disciplines complémentaires optionnelles

Contrôle continu, sans distinction de mention

MUSICOLOGIE ET ANALYSE

Disciplines principales

Métiers de la culture musicale	Écrit maintenu : 22 mai 2020 en télé-examen Mémoire évalué en contrôle continu Oraux remplacés par l'envoi au jury d'une médiation (document numérique sonorisé) pour le 15 juin 2020
Histoire de la musique	Écrits maintenus : 6 et 7 mai 2020 en télé-examen Oraux annulés
Analyse théorique et appliquée	Mémoire maintenu Déchiffrage oral remplacé par un écrit : 10 juin 2020 en télé-examen Exposé oral remplacé par l'envoi au jury d'un document numérique sonorisé pour le 8 juin 2020
Esthétique	Mémoires maintenus Oraux maintenus : 8 et 9 juin 2020 en télé-examen

Disciplines complémentaires

Analyse B	Contrôle continu , avec attribution de mention
Histoire de la musique chronologique et synthétique	Écrits maintenus : 26 et 27 mai 2020 en télé-examen Oraux annulés
Méthodologie et théories de l'analyse	Contrôle continu , sans distinction de mention
Méthodologie pratique de la recherche et de la médiation	Contrôle continu , sans distinction de mention
Autres disciplines complémentaires, imposées et optionnelles	Contrôle continu , sans distinction de mention

PÉDAGOGIE (CA, DE)

Certificat d'aptitude (CA)

Épreuves de musique d'ensemble	Contrôle continu
Entretiens/soutenances	Maintenus aux dates prévues en télé-examen
Épreuves didactiques	Contrôle continu (modalités et protocoles à préciser)

Diplôme d'État (DE)

Entretiens	Report des entretiens terminaux : début juillet en télé-examen
Épreuves de fin de stages	En attente de décisions concernant la réouverture des conservatoires territoriaux et des consignes du Ministère de la Culture
Médiation musicale	Validation en contrôle continu de la partie présentation de concert

FORMATION SUPÉRIEURE AUX METIERS DU SON

FSMS 1^{re} année

Formation musicale (écrit)	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Formation musicale (oral)	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Orchestration	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Analyse	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Harmonie	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Culture et esthétique musicale	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention

FSMS 2^e année

Post-production	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Prise de son	Report de l'épreuve : 1^{er} trimestre 2020-2021
Écoute critique	Report de l'épreuve : 1^{er} trimestre 2020-2021
Orchestration	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Harmonie	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Formation musicale (écrit)	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Formation musicale (oral)	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Culture et esthétique musicale	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Analyse	Contrôle continu et épreuve de contrôle en télé-examen avec attribution de mention
Commission orientation	Maintenu en visio-conférence

FSMS 3^e année

Commission de validation des projets de recherche

Maintenu en visio-conférence

FSMS 4^e année

Prise de son musique actuelle

Report de l'épreuve : **1^{er} trimestre 2020-2021**

Book blanc

Maintenu en visio-conférence

Grand oral de sortie Book et projet de recherche

Maintenu : **1^{er} trimestre 2020-2021**

Mixage classique

Report de l'épreuve : **1^{er} trimestre 2020-2021**

Mixage musique actuelle

Report de l'épreuve : **1^{er} trimestre 2020-2021**

ÉCRITURE, COMPOSITION ET DIRECTION D'ORCHESTRE

Disciplines principales

Composition (M2)

Maintenu en l'état

Composition (DNSPM3)

Contrôle continu et **évaluation des travaux**, avec attribution d'une mention

Composition (L1, L2, M1)

Contrôle continu sans distinction de mention

Contrepoint

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Direction d'orchestre

Contrôle continu avec attribution de mention

Écriture XX^e et XXI^e Prix

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Fugues et formes

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Harmonie - mises en loge 1 et 2

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Orchestration

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Polyphonie Renaissance

Maintenu en télé-examen, sans distinction de mention

Disciplines complémentaires

Écriture B

Maintenu en télé-examen, avec attribution de mention

Initiation à l'orchestration

Maintenu en télé-examen, avec attribution de mention

Autres disciplines complémentaires, imposées et optionnelles

Contrôle continu, sans distinction de mention

DISCIPLINES TRANSVERSALES

Mise en situation professionnelle

Envoi par les élèves aux départements d'un dossier dématérialisé (dates de rendu à définir)

Travail d'étude personnel

En cours d'évaluation

3^E CYCLE

DAI

Entretien maintenu à distance selon un calendrier communiqué ultérieurement

DAI contemporain

Validation automatique de l'année en cours